Enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en tahitien LLCER

CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE

VALORISÉ REGION ENSEIGNEMENT ЬШ DES LANGUES RENFORCÉ

AVANT la mise en place du nouveau lycée

LES ÉLÈVES	PEUVENT CHOISIR	ENSEIC	LANGUE ET CULTURE	100000000000000000000000000000000000000
	PE	Z	DE LA	(

REGIONALE EN

Langue vivante 2

Coefficient - 2/40
Pour les se
Pour la série L

		3h	34
Langue vivante 3	Enseignement facultatif	En première	En terminale

Pour les points au-dessus de la moy dans les séries L, ES, S Coefficient : 1 ou 2/40

LES ÉLÈVES
EN SÉRIE L UNIQUEMENT
PEUVENT CHOISIR
UN ENSEIGNEMENT
DE LANGUE ET CULTURE
RÉGIONALE EN:

LV2 approfondie ou LV3

	M
En terminale	M
A A Completion of the	

2 2

Coefficient total maximum pour les élèves de L

20/100

SECTIONS BILINGUES EN LANGUE RÉGIONALE

Enseignement d'une partie ou de la totalité d'une ou de plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) en langue régionale

APRÈS la mise en place du nouveau lycée

LES ÉLÈVES

UN ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET CULTURE RÉGIONALE EN :

Langue vivante B

(en moyenne) 2h	En terminale
(en moyenne) Zh	En première

		34	34
Langue vivante C	Enseignement optionnel	En première	En terminale

Coefficient: 1/100

TOUS LES ÉLÈVES

UN ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET CULTURE RÉGIONALE EN:

Enseignement de spécialité LLCER*

Coefficient total maximum pour tous les élèves

23/100

SECTIONS BILINGUES EN LANGUE RÉGIONALE

Enseignement d'une partie ou de la totalité d'une ou de plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) en langue régionale

La ou les DNL font l'objet maintenant d'une épreuve spécifique et sont mentionnées sur le diplôme

Les élèves qui font le choix de suivre l'enseignement de langues, littératures et cultures régionales commencent dès la classe de première à circuler en autonomie à travers tous types de supports et doivent atteindre à la fin de l'année de terminale une bonne maîtrise de la langue, à la fois orale et écrite. Le volume horaire dédié à l'enseignement de spécialité offre la possibilité d'un travail linguistique approfondi, organisé autour de l'ensemble des activités langagières et selon une démarche progressive en cours d'année et en cours de cycle.

Classe de Première: 4h/semaine – Classe Terminale: 6h/semaine.

La finalité de l'apprentissage des langues vivantes dans le cadre de l'enseignement de spécialité est de viser les niveaux de compétence suivants :

- le niveau attendu en fin de première est B2;
- en fin de terminale, le niveau C1 est visé, notamment dans les activités de réception selon le parcours linguistique de l'élève

(cf. le volume complémentaire du Cadre européen de référence pour les langues, janvier 2018 pour la traduction française).

En classe de première comme en classe de terminale, l'enseignement de spécialité de littératures, langues et cultures régionales en tahitien vise à favoriser l'accès des élèves à une connaissance fine des multiples éléments culturels et linguistiques qui font la société polynésienne.

Cinq thématiques seront explorées dans le Cycle Terminal, Deux en première et trois en classe terminale.

En classe de première,

- Thématique 1 « Une mer, des terres, la terre »
- Thématique 2 « Tahiti et ses mythes »

En classe terminale, trois thématiques sont explorées:

La thématique 1 « Formes et fonctions de la parole » permet d'analyser l'un des piliers de cette culture orale, dans ses divers aspects. Trois axes d'étude:

Axe d'étude 1 : Oralité, art oratoire. Axe d'étude 2 : La parole poétique.

<u>Axe d'étude 3</u>: « La parole dans l'espace public et dans l'espace privé » La parole poétique La question du corps est une autre thématique fondamentale :

La thématique 2 « Corps et rapport au monde » le corps est ici, loin des représentations dominantes qui se sont imposées dans le christianisme, un objet de respect que l'on cultive, que l'on orne, et que l'on montre. La thématique invite à interroger les fonctions du corps dans la société tahitienne. <u>Axe d'étude 1</u>: Corps et dimension sacrée. <u>Axe d'étude 2</u>: Les langages du corps. <u>Axe d'étude 3</u>: Les rituels du corps

Enfin, la thématique 3 « Identité, altérité » permet aux élèves de s'interroger sur l'actualité de cette dualité aux forts enjeux sociaux

Axe d'étude 1: Une identité mā'ohi ? **Axe d'étude 2**: Les Polynésiens et les autres

Axe d'étude 3 : Famille(s), communautés, groupes religieux et politiques

GRAND ORAL

I- Le candidat propose deux questions. Le Jury en choisit une.

Le Jury est composé d'un professeur de spécialité et un autre soit du tronc commun soit un professeur-documentaliste.

II- **Préparation** : 20 minutes

III- Epreuve orale en trois temps:

1er temps (5 minutes). Le candidat présente le plan de travail de son exposé oral **Sujet LLCER**: cette partie peut être présentée dans la langue vivante, du moins en partie. **2ème temps (10 minutes)**: Approfondissement du sujet et partie échanges avec le Jury. Il doit répondre et argumenter en fonction de ses connaissances et de ses acquis en plus d'être à l'aise à l'oral. Possibilité de s'exprimer dans la langue vivante LLCER **3ème temps (5 minutes)**: Le candidat présente la partie « Orientation ». En lien avec le sujet traité. Ce doit être une réflexion durant le cycle Terminal pour sa poursuite d'études. Maturation de son ou ses choix d'études ou sa voie professionnelle

L'évaluation portera sur la qualité de l'explication et de développement de ses idées.

Licence (L1-L2-L3) Langues, littératures et civilisations étrangères régionales (LLCER)

Parcours Langues polynésiennes

Une licence LLCER parcours langues polynésiennes, pour préparer aux métiers de l'enseignement, du secteur tertiaire se rapportant aux langues polynésiennes (traduction, interprétariat, communication, documentation, animations culturelles en Polynésie Française.

<u>Carrières et poursuites d'études</u>:

- Métiers de l'enseignement, de la traduction et de l'interprétariat, de la communication dans les media, de la documentation, d'animations culturelles, de guide touristique.
- Formation recommandée pour accéder au Master MEEF du premier degré (professeur des écoles) à l'ESPE-PF.
- Accès au Master « Langues, Cultures et Sociétés en Océanie » à l'UPF, et au Master MEEF du second degré « Français/Tahitien » à l'ESPE-PF.